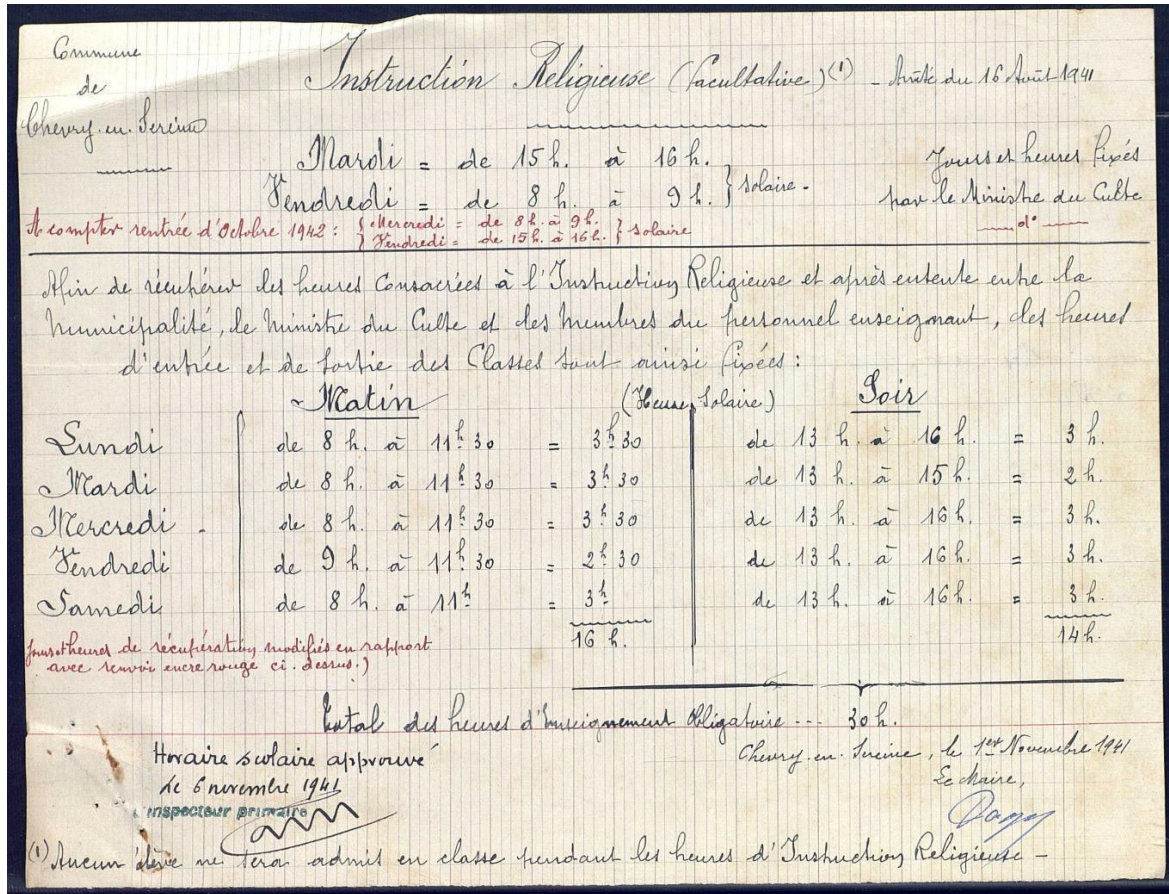




Notes de services relatives à la mise en place de l'instruction religieuse, 1er nov. 1941 et 17 avril 1943



**Transcription :**

Commune de Chevreuil en Sereine  
 Instruction religieuse (facultative)<sup>(1)</sup> – arrêté du 16 août 1941

Mardi = de 15h à 16h } scolaire jours et heures fixés par le ministre du culte  
 Vendredi = de 8h à 9h } scolaire

**A compter rentrée d'octobre 1942 :**  
 mercredi = de 8h à 9h } scolaire  
 vendredi = de 15h à 16h } scolaire idem

Afin de récupérer les heures consacrées à l'Instruction religieuse et après entente entre la municipalité, le ministre du culte et les membres du personnel enseignant, des heures d'entrée et de sortie des classes sont ainsi fixées :

|          | Matin         | (heure solaire) | Soir              |
|----------|---------------|-----------------|-------------------|
| Lundi    | de 8h à 11h30 | = 3h30          | de 13h à 16h = 3h |
| Mardi    | de 8h à 11h30 | = 3h30          | de 13h à 15h = 2h |
| Mercredi | de 8h à 11h30 | = 3h30          | de 13h à 16h = 3h |
| Vendredi | de 9h à 11h30 | = 2h30          | de 13h à 16h = 3h |
| Samedi   | de 8h à 11h   | = 3h            | de 13h à 16h = 3h |
|          |               | 16 h            | 14 h              |

Jours et heures de récupération modifiés en rapport avec renvoi encre rouge ci-dessus

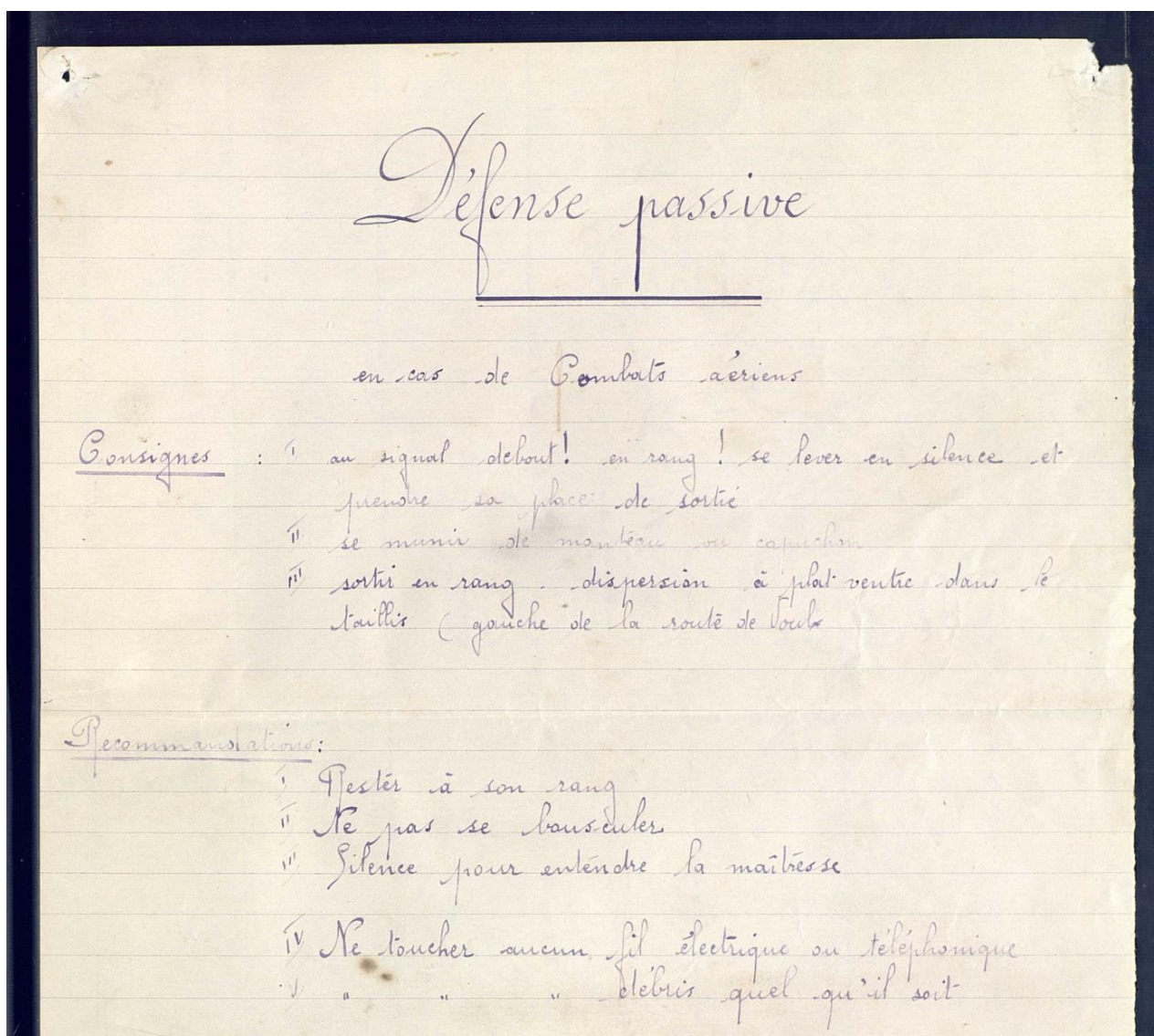
Total des heures d'enseignement obligatoire 30 h

Horaires scolaires approuvés  
 Le 6 novembre 1941  
 Inspecteur primaire

Chevreuil-en-Sereine, le 1<sup>er</sup> novembre 1941  
 Le maire,

(1) Aucun élève ne sera admis en classe pendant les heures d'Instruction Religieuse

Note de service comprenant les consignes de la Défense passive en cas de bombardement,  
année scolaire 1943-1944



**Transcription :**

Défense passive  
En cas de combats aériens

Consignes :

- I. au signal : débout ! en rang ! se lever en silence et prendre sa place de sortie
- II. se munir de manteau ou capuchon
- III. sortir en rang, dispersion à plat ventre dans le taillis (gauche de la route de Voulx)

Recommandations :

- I. Rester à son rang
- II. Ne pas se bousculer
- III. Silence pour entendre la maîtresse
- IV. Ne toucher aucun fil électrique ou téléphonique
- V. Ne toucher aucun débris quel qu'il soit